

POINT DOC

- Bibliographie
- Médiagraphie
- Webographie
- Glossaire

1. Bibliographie

Les mises au point conceptuelles

N. CATTAN, D. PUMAIN, C. ROZENBLAT, T. SAINT JULIEN, *Le système des villes européennes*, Anthropos, 1994.

F. DAMETTE, *La France en villes*, La Documentation Française, DATAR, 1994.

R. BRUNET, *Les villes européennes*, DATAR - Reclus La Documentation Française, 1989.

PANAYOTIS SOLDATOS, *Les nouvelles villes internationales : profil et planification stratégique*, Serdeco, 1991.

SYLVAIN GOUSSOT, *Géographie des télécommunications*, Armand Colin, 1998.

ROGER BRUNET, *Vers des réseaux trans-européens*, Groupe d'études et de mobilisation, GIP Reclus, 1991

Sur les frontières

MICHEL FOUCHER, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Fayard, 1991.

Sur les régions françaises

PIERRE ESTIENNE, *Les régions françaises - Tome 2*, Armand Colin, Paris 2000.

Sous la direction d'ANDRE GAMBLIN, *La France dans ses régions*, Sedes, 2000.

Sous la direction de ROGER BRUNET, *Géographie Universelle - Tome 2 - France, Europe du Sud*, Hachette/Reclus

Sur Strasbourg

ADEUS-LA NUÉE BLEUE, *Atlas de la région de Strasbourg*, 1996

HENRI NONN, *L'Alsace dans son environnement français et rhénan et régions transfrontalières du nord-est français*, *Historiens et géographes* n°347 (1995) et n°368 (1998).

KLEINSCHMAGER (R), *Strasbourg, une ambition européenne*, Anthropos, 1997.

BADARIOTTI (D.), KLEINSCHMAGER (R), STRAUSS (L), *Géopolitique de Strasbourg, permanences et mutations du paysage politique depuis 1871*, La bibliothèque alsacienne, Editions La Nuée Bleue, 1995.

Ce livre montre bien (surtout dans sa quatrième partie) que les maires qui se sont succédés depuis 1945 ont tous eu pour ambition d'internationaliser et de faire rayonner la ville, d'en faire une grande métropole rhénane.

Dans ce contexte, il montre également le rôle essentiel de l'urbanisme.

DOMINIQUE BADARIOTTI, *Projet politique et urbanisme : le Strasbourg de Pierre Pflimlin (1959-1983)*. In *L'espace géographique*, tome 25, n°1/1996, p.53-64

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG, *Projet d'agglomération*. Strasbourg, CUS, 1991,132p.

PIERRE LIMOUZIN *Les mutations spatiales dans l'agglomération strasbourgeoise*. Strasbourg, publications de la maison des sciences de l'Homme de Strasbourg, 1988, 250 p.

Pédagogie et méthodes

GROUPE DE CARTOGRAPHIE DE L'IREGH DE DIJON. SOUS LA DIRECTION DE MICHEL JOURNOT ET CLAUDINE OUDOT, *Modélisation cartographique - Pratiques scolaires en collège et en lycée*, 1997, CRDP de Bourgogne.

ROBERT FERRAS, *Les Modèles graphiques en géographie*, Economica-Reclus, 1993.

Pour une critique de la grammaire chorématique, il faut lire le numéro spécial consacré de revue Hérodote : *Les géographes, la science et l'illusion*, n°76 du 1er trimestre 1995).

2. Médiagraphie

Vidéos sur Strasbourg

Strasbourg à la croisée des chemins. 1991 - 13 minutes.

Production : CRDP Alsace.

La vidéo essentielle et qui pose bien les problèmes de l'internationalisation de la ville.

Strasbourg en Europe.

Production : CRDP Alsace.

L'Université de Strasbourg. 1988 - 28 min.

Production : CRDP.

L'histoire de l'université des origines à nos jours. Son impact sur la ville.

Faits d'architecture 4 - Le parlement européen

2000 - 13 min.

Production : Galilée - CNDP.

L'étude du nouveau bâtiment du parlement européen (IPE IV). Le bâtiment emblématique de l'internationalisation de la métropole.

Les transports dans la ville : Le tramway à Strasbourg. (Opération tram)

1993 - 13min.

Auteurs : Yves Frey et Jean-Pierre Poletto.

Production : CRDP Alsace.

Les enjeux, les objectifs des transports urbains. L'impact de la réorganisation du Plan de Déplacement Urbain sur toute l'agglomération.

Vidéos sur l'Alsace

"L'Alsace au cœur" dans la série "Paysages à lire" - 1998 - 13 min

L'émission du CNDP et de La Cinquième pour les écoles et les collèges "Dynamisée par la proximité de l'axe rhodanien, l'Alsace est presque parvenue à surmonter la crise des vieilles régions industrielles d'Europe. Le village de Bergheim a ainsi su relever le défi de la modernité, tout en jouant la carte de la tradition." (Extrait de la fiche de présentation).

3. Webographie

(liens à jour au 29 octobre 2002)

Site généraliste sur Strasbourg

<http://www.mairie-strasbourg.fr/F/mail/index.htm>

Le site de la mairie de Strasbourg, très complet.

<http://www.mairie-strasbourg.fr/sigcus/index.html>

Le plan interactif de la ville.

Sites spécialisés sur Strasbourg

http://www.mairie-strasbourg.fr/F/rub_1/transports/index.htm

La page consacrée à la mise en place du nouveau plan de circulation.

<http://www.strasbourg.com/indexf.html>

Le site de l'office de tourisme de Strasbourg.

La CUS dispose de quelques sites très instructifs sur les projets d'aménagement urbain dans l'agglomération de Strasbourg :

<http://www.adeus.org/>

Le site de l'agence d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Strasbourg.

Le plan des déplacements urbains (PDU) et l'impact des transformations provoquées par le tram existent sur deux sites :

<http://transnord.schilick.free.fr/pdu/doc/c05.htm>

<http://www.transport-strasbourg.org/>

On trouvera des données très importantes sur la pollution et l'impact des déplacements automobiles à l'adresse suivante :

http://www.ac-strasbourg.fr/microsites/hist_geo01/CIRc-RES/index.htm

Il s'agit d'un travail réalisé par Thierry Hatt, professeur du lycée Fustel de Coulanges avec une classe de seconde.

Le S.D.A.U. de Strasbourg :

http://www.schemadirecteur-strasbourg.org/fr/public_fr/public.htm

L'impact de l'internationalisation sur les citoyens

Quelques sites associatifs donnant des renseignements, voire des positions engagées sur les quartiers de Strasbourg :

Le journal des quartiers de Strasbourg :

http://cuej.u-strasbg.fr/publica/presse/vivacite_gene/viva_hm/viva2.htm

Développement local à Koenigshoffen :

<http://www.globenet.org/soletcivilisation/turbain/112kd.html>

Sur le quartier de HautePierre à l'urbanisme très original :

<http://perso.wanadoo.fr/jean-rene/arh.html>

Découvrir la ville et sa richesse culturelle

Des aspects fonciers (prix immobiliers) :

<http://www.explorimmo.com/> (onglet Guideimmo / Les prix du marché)

Des photos de quartiers et de monuments du centre-ville :

<http://rpeyre.free.fr/strasbourg/>

Le site du musée archéologique :

http://www.musees-strasbourg.org/musee_archeo/

Les ambitions transfrontalières

Le site de la ville allemande de Kehl. On notera le nombre grandissant de projets communs entre les deux villes voisines (exposition horticole internationale ambitieuse ; marathon sportif entre les Vosges et la Forêt Noire). <http://www.kehl.de>

Le site du schéma directeur de l'agglomération strasbourgeoise avec un très beau logo qui montre bien le changement de conception et de perception de la frontière : Strasbourg rayonnant sur les deux rives du Rhin, celui-ci n'étant plus considéré comme une frontière fermée. D'autre part pour la première fois ce site est intégralement traduit en allemand.

<http://www.schemadirecteur-strasbourg.org/>

Un site franco-allemand consacré au tourisme.

<http://www.regiotourist.com/>

Les métropoles et leurs problèmes.

Un site sur les grandes métropoles du monde. Une comparaison entre elles et des grilles de lecture pour mieux les aborder. <http://www.bondy.ird.fr>

4. GLOSSAIRE

agglomération

ensemble urbain comprenant la ville-centre et les communes périphériques. L'agglomération forme une unité urbaine plus ou moins cohérente, parfois administrée par une communauté urbaine (ex : le Grand Lyon)

aire d'influence

espace sur lequel une ville exerce son influence. Celle-ci est repérable par les flux que la ville attire et émet. L'aire d'influence peut dépasser l'aire urbaine. L'intégration de certaines aires urbaines dans l'aire d'influence d'une autre traduit bien l'intensité de l'urbanisation et la tendance à la polarisation.

aire urbaine

c'est le territoire de la ville qui peut varier en fonction des découpages administratifs et des définitions statistiques. Selon le Zonage en Aires Urbaines défini par l'INSEE, c'est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne péri-urbaine prenant en compte les déplacements domicile-travail). En 1999, la France métropolitaine compte 354 aires urbaines regroupant 77 % de la population. En 1990, 361 aires urbaines rassemblaient 73 % de la population. Ainsi, le nombre des aires urbaines a diminué, mais leur population totale a augmenté. Lyon est la deuxième aire urbaine devant Marseille.

archipel métropolitain

ensemble de grandes métropoles vues comme des "îles" bien reliées entre elles, mais coupées de leur arrière-pays immédiat ("océan")

armature urbaine

ensemble des villes d'un espace déterminé. Cette notion, utilisée dans la gestion du territoire dans les années 60, est très directrice (les ordres, les décisions, le pouvoir passent par l'armature urbaine). On lui préfère aujourd'hui les termes de réseau urbain ou de semis urbain.

banlieue

territoire autour d'une ville (à l'origine distance d'une lieue). Selon la proximité de la ville, on distingue la proche banlieue (communes limitrophes de la ville-centre = 1ère couronne) et la lointaine banlieue (auréole de communes périphériques = 2e couronne). Le "mal des banlieues" a souvent donné un sens péjoratif à ce terme. Les géographes utilisent de préférence le terme de périurbain ou d'étalement urbain.

centralité

qualité ou avantages que l'on trouve dans les lieux en position centrale.

centre-ville

noyau urbain correspondant en général en France aux plus anciens quartiers de la ville, lieu de rencontre des artères principales. A ne pas confondre avec la ville-centre. Ce centre historique peut se différencier ou non du centre directionnel

centre directionnel

quartier des affaires à l'image du C.B.D (Central Business District) américain. Parfois dans une métropole peut être aménagé un "centre bis" à l'issue d'une opération de rénovation urbaine (ex : La Part-Dieu à Lyon).

communes multipolarisées

selon l'INSEE, ce sont des communes rurales ou des unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

conurbation

groupement de villes (ou d'agglomérations) proches les unes des autres , chaque ville demeurant individualisée. Une conurbation peut être un groupement hiérarchisé, la ville principale détenant un pouvoir de direction plus ou moins complet (ex : Lille-Roubaix-Tourcoing ou Lyon-Villeurbanne-Vaux-en-Velin-Vénissieux).

Contrats de ville

dans le cadre de la politique de la ville, les Contrats de ville prévoient un certain nombre d'actions en vue de l'amélioration de l'habitat, du développement des services, de la création d'emplois et de la prévention de la délinquance.

COURLY

Communauté Urbaine de Lyon remplacée par le terme de "Grand Lyon".

couronne périurbaine

(classification INSEE) ensemble des communes de l'aire urbaine, à l'exclusion de son pôle urbain.

DATAR

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

développement durable

depuis la Conférence de Rio (1992) et les études sur l'écodéveloppement (I. Sachs), le terme de développement durable a fait son apparition dans les programmes d'aménagement et d'urbanisme. Il consiste à mettre en place une politique qui préserve les écosystèmes et qui génère le moins de nuisances possible. Les dernières lois en France et les mesures d'aménagement du territoire introduisent cette préoccupation pour un développement durable. Ce développement économique et

humain consiste à préserver l'environnement pour assurer aux générations futures une qualité de vie et une biodiversité.

DSQ

Développement Social des Quartiers : aides accordées aux offices HLM pour entreprendre des actions de rénovation ou de réhabilitation. Parfois des immeubles entiers sont détruits pour reconstituer un tissu urbain fragilisé (opération dynamitage aux Minguettes à Vénissieux en 1983.) Les programmes DSQ sont devenus par la suite des DSU.

DSU

Développement Social Urbain (remplace les DSQ).

"effet tunnel"

indifférence des réseaux de transports rapides (TGV, autoroutes) à l'égard des villes moyennes ou petites. L'effet tunnel conduit à relier les grandes métropoles et à délaisser les espaces interstitiels, ce qui contribue au développement de l'archipel métropolitain

espace à dominante urbaine (classification INSEE)

ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées. Il peut également se définir comme l'ensemble des espaces urbains.

espace à dominante rurale (classification INSEE)

ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

étalement urbain

développement dispersé à l'extérieur des centres urbains et des villages, le long des routes et en milieu rural. On dit également urbanisation diffuse. L'expression vient des Etats-Unis ("urban sprawl"). Le terme "étalement urbain" a généralement un sens péjoratif. Pour certains, l'étalement suburbain est un aménagement irresponsable et mal planifié qui détruit les espaces verts, augmente la circulation et la pollution de l'air. Il est critiqué dans une optique de développement durable. La diminution des densités donne aux ménages et aux individus plus d'espace en termes de mètres carrés, que ce soit à l'intérieur du logement même ou à l'extérieur; Il a pour conséquence l'extension de l'urbanisation sur des terres rurales L'étalement prend la forme de développement à faible densité au delà de la desserte des services et des lieux d'emploi, ce qui sépare les endroits où les gens vivent des endroits où ils font leurs achats, travaillent, se recréent, ou font leurs études, et ce qui requiert le déplacement d'automobiles entre les zones.

Les caractéristiques principales en sont :

- la consommation abusive du sol
- les densités faibles en moyenne, en comparaison avec les centres plus anciens
- la dépendance de l'automobile
- la fragmentation des espaces libres, les grandes séparations spatiales entre les zones urbanisées, un paysage de dispersion
- la séparation des usages en aires distinctes et isolées les unes des autres
- les immeubles commerciaux sur un seul niveau, répétitifs, entourés d'hectares de parkings

- la carence d'espaces publics et de centres communautaires.

eurorégion

désigne une coopération entre les régions et l'Union Européenne qui apporte son aide à divers projets. Par extension, une "eurorégion" est une région transfrontalière qui transcende le découpage administratif de chaque pays, sans qu'il y ait pour autant fusion territoriale des régions qui la composent.

eurocité

ville européenne dont la taille et les activités la place au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine

fonctions urbaines

rôle d'une ville défini selon les secteurs économiques (fonctions commerciales, industrielles, de service...) et selon le pouvoir de commandement à différentes échelles (capitale régionale, nationale, européenne...)

fonctions métropolitaines

fonctions de direction de haut niveau sur le plan politique, économique, culturel...

gouvernance

la gouvernance est "la capacité des sociétés humaines à se doter de systèmes de représentation, d'institutions, de processus, de corps sociaux, pour se gérer elles-mêmes dans un mouvement volontaire " (Pierre Calamane et André Talmant). Les dernières recherches insistent sur l'urgence et l'ampleur des évolutions de nos modes de gouvernance, que ce soit à l'échelle mondiale, nationale, ou à celle de nos agglomérations. Il faut faire évoluer les modalités de gouvernement, d'administration et d'expertise. La gouvernance implique de nouvelles modalités de décision et d'action plus partenariales, plus interactives et plus flexibles, plus négociées qui utilisent les potentialités réflexives des acteurs et des sujets. La Loi Gayssot en obligeant le Débat Public tient compte de cette gouvernance des métropoles.

GPU

Grand Projet Urbain. Les grands projets urbains visent à transformer les grands ensembles qui posent le plus de problèmes. Des investissements importants en terme d'infrastructures et d'équipements sont programmés.

hiérarchie urbaine

classement des villes selon les critères de taille (nombre d'habitants) et de fonction (quantité, rareté, variété, des biens et des services offerts)

hypertrophie

se dit de quelque chose qui est devenu trop gros, d'un développement excessif ou anormal. En France, on a l'habitude d'évoquer l'hypertrophie de la capitale (synonyme : macrocéphalie). Une ville capitale est devenue trop grosse, exagérément développée par rapport à la population du pays et à celle des autres villes. Lyon a souffert de l'hypertrophie parisienne.

LOF

Loi d'Orientation Foncière. Votée en 1967, cette loi est à l'origine de l'urbanisation contemporaine fixant les procédures (ZUP, ZAC) ou les plans directeurs (POS, SDAU)

maillage urbain

semis de ville selon un modèle territorial où les unités urbaines sont réparties de manière régulière et obéissent à un centre de commandement

"masse critique" ou " seuil de métropolisation"

c'est la taille hypothétique à partir de laquelle une ville peut prétendre au rang de métropole. Une fois atteint, ce seuil permet aux activités de haut niveau de s'agglutiner presque naturellement, attirés par la concentration des autres activités. Très convoitée, la recherche de la masse critique débouche sur une rivalité entre les capitales régionales, qui font souvent figure de métropoles incomplètes.

métropole ("ville-mère")

terme polysémique à ne pas confondre avec métropole d'équilibre. Grande ville concentrant population, activités et richesses. Les métropoles sont les têtes de réseau à différentes échelles : régionale, nationale, mondiale. Elles étendent leur aire d'influence sur des territoires étendus. Elles sont au point d'articulation entre le processus de mondialisation et les territoires (sorte de "portes d'entrée" de la mondialisation).

métropole d'équilibre

agglomération aidée par les pouvoirs publics pour contrebalancer l'influence excessive de Paris dans le cadre de l'aménagement du territoire. Inventé par la DATAR dans les années 1960-1970, ce concept est moins utilisé aujourd'hui même si le rééquilibrage entre Paris et la province reste un thème d'actualité. Les 8 métropoles d'équilibre (Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Marseille) se sont développées davantage par le dynamisme de leur région et les logiques économiques que par les mesures gouvernementales. Après un abandon relatif au profit des "petites villes" et des "pays", la politique des "métropoles d'équilibre" semble de nouveau d'actualité dans le contexte de la métropolisation. Dans un cadre européen, on prend conscience en France de l'insuffisance du réseau urbain en métropoles régionales par rapport à l'Allemagne et à l'Italie.

métropolisation

processus d'urbanisation qui conduit à renforcer les hiérarchies urbaines par leur niveau supérieur.
- au sens spatial, c'est la tendance au regroupement des hommes dans et autour des plus grandes villes ou métropoles

- au sens fonctionnel, c'est la tendance à la concentration des activités de haut niveau (fonctions métropolitaines) dans les grandes villes ou métropoles.

La métropolisation se traduit par une polarisation de l'espace sur les métropoles qui monopolisent la croissance démographique, le développement économique et détournent les flux, au détriment de l'arrière-pays rural et des petites villes de la région.

migrations pendulaires (ou alternantes)

déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Ces mouvements pendulaires s'effectuent entre le centre et la périphérie, ou de périphérie à périphérie. En tant que bassin d'emploi, la métropole favorise les migrations alternantes. L'aire urbaine se définit en grande partie par ces migrations domicile-travail.

mondialisation

tendance à l'organistaion du monde en un seul système économique, informationnel et politique

multimodal, intermodal

se dit d'un système qui associe plusieurs réseaux de transport (route, rail, voie d'eau, liaison aérienne).

nébuleuse urbaine

ensemble de villes proches les unes des autres constituant sur une carte un agrégat de ville, semblable aux nébuleuses dans le ciel.

OREAM

Organisation d'Etudes et d'Aménagement d'aires Métropoliataines. Ce sont ces organisations qui ont élaboré les SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) pour les métropoles d'équilibre (ex : Lyon, Grenoble, Saint-Etienne).

PACT-urbains

Programmes d'Aménagement Concerté des Territoires urbains. Comparable aux Contrats de ville, les PACT-urbains regroupent des ensembles plus vastes (bassins industriels).

P.D.U

Plan de Déplacement Urbain.

périurbain/périurbanisation

urbanisation autour de la ville, plus ou moins synonyme de banlieue. Les limites avec l'espace rural sont souvent difficiles à tracer. La périurbanisation se traduit généralement par un étalement urbain autour de la ville ou de l'agglomération. Au terme de périurbanisation, devenu parfois ambigu, on peut préférer celui d' étalement urbain qui traduit la densification d'espaces situés autour du cœur de la ville ou de l'agglomération. Cet étalement urbain se mesure dans la couronne périurbaine ou dans l'extension territoriale de l'aire urbaine entre deux recensements.

P.L.H

Programme Local de l'Habitat.

P.L.U

le Plan Local d'Urbanisme remplace le POS dans la nouvelle loi SRU. Il traduit un projet urbain dans un cadre réglementaire, il intègre l'urbanisme opérationnel et les ZAC. Des zonages nouveaux sont introduits pour favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. Les concertations préalables et les enquêtes publiques sont généralisées. Le PLU exprime un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) tout en définissant le droit des sols sur une ou plusieurs communes. Les PLU déterminent quatre types de zonage : zones urbaines (U), zones à urbaniser (AU), zones agricoles (A), zones naturelles et forestières (N).

P.N.R

Parc Naturel Régional.

polarisation

attraction par un centre (un pôle), d'autant plus forte et plus étendue que le centre est puissant. La polarisation de l'espace par une ville est mesurable à son aire d'influence.

pôle urbain

centre urbain (pôle) concentrant population et activités. Le pôle urbain se distingue de l'aire urbaine au sens statistique du terme. C'est une unité urbaine offrant 5000 emplois et plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

politique de la ville

ensemble des actions visant à lutter contre le phénomène d'exclusion sociale des populations urbaines défavorisées. Cette politique, instituée au début des années 80, visait à mettre sur pied des actions correctives. La dénomination est un peu incorrecte, puisque cette politique ne vise que les quartiers en difficulté. De nombreuses expressions caractérisent ces quartiers, elles ne sont pas toujours neutres : quartiers dits dégradés, défavorisés, déshérités, sensibles, zones d'exclusion, ghettos, zones de non-droit... Cette politique, aujourd'hui largement déconcentrée, repose sur des accords contractuels entre la ville et les collectivités locales et l'Etat (Contrats de ville, PACT-urbains, GPU)

P.O.S

Plan d'Occupation des Sols. Le P.O.S est un document d'urbanisme qui fixe l'affectation des sols des communes. Remplacé aujourd'hui par le P.L.U

région urbaine

elle regroupe plusieurs agglomérations dans une relative proximité. Lyon-Saint Etienne sont deux métropoles appartenant désormais à une même région urbaine.

réseau urbain

ensemble de villes hiérarchisées en relation d'échanges et de commandement. Parmi les nombreux types de réseaux urbains, on distingue les réseaux monocentriques (dominés par une métropole) et les réseaux multipolaires (plusieurs métropoles en haut de la hiérarchie urbaine)

réhabilitation urbaine

réaménagement d'immeubles ou de quartiers sans destruction préalable.

rénovation urbaine

opération de destruction suivie de reconstruction d'immeubles ou de quartiers. On parle souvent d'"opération budozer".

S.C.O.T

Schéma de Cohérence Territoriale. Document d'urbanisme définissant les objectifs de développement d'un territoire plus vaste que la seule commune (cf PLU). Le SCOT définit les besoins et les orientations en terme d'habitat, de développement économique, de services, de déplacements. Il précise les principes d'organisation de l'espace, les équilibres entre les espaces urbains, agricoles et naturels. Il détermine les objectifs de protection de l'environnement, des sites, des paysages et de la prévention des risques. Les documents spécifiques comme les PDU, les SDC, les PNR et les PLH doivent être compatibles avec les SCOT. Le SCOT, créé par la loi SRU, appréhende des territoires plus vastes : bassin d'emploi, aire urbaine. Il réunit dans un même projet des territoires périurbains et ruraux. Les SCOT sont établis à l'initiative d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou de syndicats mixtes.

S.D.C

Schéma de Développement Commercial.

S.D.A.U

Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Il définit les options des autorités locales en matière d'urbanisation. Remplacé aujourd'hui par le S.C.O.T

semis urbain

répartition des villes dans l'espace

site

emplacement sur lequel se développe la ville. C'est le cadre topographique de la ville à l'échelle locale (par opposition à la situation qui s'évalue à l'échelle régionale)

situation

position géographique d'une ville par rapport à des grands ensembles régionaux (voies de communication en particulier, d'où le terme de "villes-carrefours")

S.R.U

Solidarité et Renouvellement Urbain. La loi SRU (dite "loi Gayssot"), publiée le 13/12/2000, a pour vocation de répondre aux nouveaux enjeux de société en rénovant les outils mis en place lors d'une période de forte croissance urbaine (L.O.F de 1967). Les principes fondamentaux en sont : la

solidarité et le partage (mixité sociale, lien entre territoires urbains et ruraux), le développement durable et la qualité de la vie (alternative aux déplacements en automobile et utilisation économe des espaces et des ressources), la démocratie et la décentralisation (concertation des habitants par le débat public, clarification des responsabilités de l'Etat et des collectivités locales). La loi SRU s'inscrit dans la continuité des lois sur l'aménagement et le développement durable (Loi Voynet) et sur l'intercommunalité (Loi Chevènement). La loi SRU modifie le cadre législatif de l'urbanisme, les PLU remplacent les POS, les ZAC sont modifiées et les SCOT font leur apparition.

systeme urbain

façon la plus récente de parler des réseaux urbains en insistant sur les relations des villes entre elles, leurs interactions et leur interdépendance.

tâche urbaine

expression urbanistique désignant sur les cartes l'étalement urbain, cette tâche prend généralement un aspect digité le long des voies de communication. Elle est symptomatique du développement périurbain des métropoles.

technopole/technopôle

ville accordant une place essentielle aux cadres, aux chercheurs, aux services et productions de haute technologie. Une technopole peut être constituée de plusieurs pôles innovants (ou technopôles)

tertiarisation

processus conduisant au développement du secteur tertiaire., c'est-à-dire des activités de services. Les fonctions métropolitaines reposent en grande partie sur des services de haut niveau (services rares), services administratifs et services aux entreprises.

treillage

ensemble de réseaux de circulation. Le treillage peut en partie définir la physionomie des réseaux et des maillages urbains.

unité urbaine

en France, toute commune ou groupe de communes comptant au moins 2000 habitants agglomérés.

urbanisation

processus de croissance de la population urbaine et d'extension des villes. La métropolisation est une forme particulière de l'urbanisation actuelle.

ville-centre

commune centrale dans une agglomération (par opposition à la périphérie et aux communes périurbaines). A ne pas confondre avec le centre-ville qui désigne le noyau central (en général le coeur historique ou le centre décisionnel) de la ville

ville nouvelle

ville créée de toutes pièces à proximité d'une grande agglomération dans le but d'organiser l'extension de la périphérie (cf association de quartiers résidentiels et emplois). Dans la région lyonnaise, la DATAR a créé, contre l'avis de la COURLY, la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau à 30 km à l'Est de Lyon, proche de l'aéroport de Satolas-Saint-Exupéry et de la zone industrielle de la Plaine de l'Ain.

Z.A.C

Zone d'Aménagement Concerté. A remplacé à partir de 1967 la Z.U.P. Les procédures ZAC ont été modifiées par la loi SRU en 2000.

Z.A.U

Zonage par Aires Urbaines. Depuis 1997, l'INSEE a substitué ce découpage et cette nomenclature spatiale aux Z.P.I.U pour étudier les villes et leur territoire d'influence. Ce zonage décline le territoire en quatre catégories. Les trois premières constituent l'espace à dominante urbaine (pôle urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). La quatrième catégorie concerne l'espace à dominante rurale ne se trouvant pas dans le domaine d'influence d'un pôle urbain. Aujourd'hui 48 millions de Français habitent dans un aire urbaine à dominante urbaine.

Zone d'influence

aire géographique dans laquelle la ville exerce ses fonctions

Z.E.P

Zone d'Education Prioritaire : action mise en place avec la politique de la ville dans les années 80. Il s'agit d'aider les établissements scolaires dans les quartiers en difficulté. Cette mesure sera complétée par l'appellation Zone Sensible dans les quartiers et les établissements les plus touchés par l'échec scolaire ou la violence.

Zone Franche Urbaine

dans les zones "sensibles", des avantages fiscaux et des aides à la création d'entreprises sont accordés pour relancer certains quartiers en difficulté. Les PME y sont nettement favorisées. L'Etat s'engage à améliorer le cadre de vie et le fonctionnement des services publics. Dans l'agglomération lyonnaise, Vaux-en-Velin dispose de deux zones franches (Grappinière et Petit-Pont).

Z.P.I.U

Zone de Peuplement Industriel et Urbain. La Z.P.I.U agrège aux agglomérations les communes rurales touchées par les migrations pendulaires domicile-travail. L'INSEE a défini un nouveau Zonage par Aires Urbaines (Z.A.U)

Z.U.P

Zone à Urbaniser en Priorité. Créées en 1958, les Z.U.P ont souvent donné naissance à de grands ensembles collectifs. Construits à la hâte, ces immeubles font aujourd'hui l'objet d'opérations de rénovation ou de réhabilitation.